

Bruxelles, le 02 février 2015

Présence et validation du quorum

Membres présents ou représentés

- Baronnie ASBL ;
- Ecole du merveilleux ASBL ;
- Cerbères ASBL ;
- Xhodus ASBL ;
- OV ASBL ;
- Mortal Fight Circus ASBL ;
- Namur GN ;
- D'un rôle à l'autre ASBL ;
- Riddle of Steel ASBL ;
- Phénix ASBL ;
- Rêve-Emotion ASBL ;
- Kaernunos ASBL ;
- Lunargent ASBL ;
- Wild-Dust ASBL ;
- Total GN ASBL ;
- Miril ASBL ;
- Another Medieval World ASBL ;

Quorum de présence à atteindre pour que l'AG soit valide : 17 présents sur 25 (2/3).

Maintien des membres effectifs

Quorum : Il faut que $\frac{2}{3}$ des membres effectifs se prononcent pour la perte du statut de membre.

Vote 1 : A la Croisée des chemins ASBL (en ordre de cotisation mais non représenté à l'AG)

Pour : 1

Contre : 15

Abstention : 2

Résultat : A la Croisée des Chemins ASBL ne fait plus partie de la fédération.

Vote 2 : VZW Arrowhead Events (en ordre de cotisation mais non représenté à l'AG)

Pour : 16

Contre : 1

Abstention : 1

Résultat : VZW Arrowhead Events reste membre de la fédération.

Vote 3 : Balteria ASBL (en ordre de cotisation mais non représenté à l'AG)



Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 3

Résultat : Balteria ASBL reste membre de la fédération.

Vote 4 : D'Rôle d'Ere ASBL (en ordre de cotisation mais non représenté à l'AG)

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 3

Résultat : D'Rôle d'Ere ASBL reste membre de la fédération.

Vote 5 : Epic Events ASBL (pas en ordre de cotisation et non représenté à l'AG)

Pour : 0
Contre : 18
Abstention : 0

Résultat : Epic Events ASBL ne fait plus partie des membres de la fédération.

Vote 6 : VZW Oneiros (en ordre de cotisation mais non représenté à l'AG)

Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 2

Résultat : VZW Oneiros reste membre de la fédération.

Approbation des nouveaux membres

Quorum : Il faut que $\frac{2}{3}$ des membres effectifs se prononcent pour l'intégration d'un nouveau membre.

Garou ASBL

Cette association a repris le nom de Garou ASBL et désire organiser des GN non médiévaux-fantastiques.

Vote 7 : Intégration de Garou ASBL comme membre de la fédération.

Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

Résultat : Garou ASBL est désormais membre de la fédération.

Imagimonde ASBL

Cette association a organisé l'orphelinat lors de Ragnarok ainsi que les activités pour les jeunes de moins de 12 ans lors d'AVATAR. D'une manière plus générale, ils organisent des activités créatives, ludiques et socio-culturelles.

Vote 8 : Intégration d'Imagimonde ASBL comme membre de la fédération.

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Résultat : Imagimonde ASBL est désormais membre de la fédération.

Rôlistes Anonymes ASBL

Cette association désire organiser son premier GN en novembre. Il s'agira d'un médiéval-fantastique.

Vote 9 : Intégration des Rôlistes Anonymes ASBL comme membre de la fédération

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Résultat : Rôlistes Anonymes ASBL est désormais membre de la fédération.

Récapitulatif des membres effectifs après approbation des nouveaux membres

| Nom de l'ASBL | Numéro d'association |
|------------------------------|----------------------|
| Another Medieval World (AMW) | 479.039.646 |
| Arrowhead Events | 895.369.980 |
| Balteria | 880.743.964 |
| Baronnies | 894.941.202 |
| Cerbère | 478.228.707 |
| D'Rôle D'Ere (DRE) | 475.560.118 |
| D'un Rôle À L'autre (DRAL) | 811.842.983 |
| Dante et Rêve | 832.999.079 |
| École du Merveilleux (EDM) | 445.634.925 |
| Kaernunos | 897.116.574 |
| Garou | 506.729.285 |
| Imagimonde | 832.214.072 |
| Les Rôlistes Anonymes (LRA) | 551.873.184 |
| Lunargent | 880.254.313 |
| Miril | 895.310.295 |
| Mortal Fight Circus (MFC) | 806.724.353 |
| Namur GN | 807.682.772 |
| Occulte Veritas (OV) | 864.602.966 |
| Oneiros | 454.017.309 |
| Riddle of Steel (RoS) | 837.777.023 |
| Phénix | 476.615.438 |
| Rêve Emotion | 501.905.417 |
| Total GN | 848.637.162 |
| Wild Dust | 843.613.354 |
| Xénor | 885.618.017 |
| Xhodus | 039.173.031 |

Soit 21 membres présents sur 26.

Présentation de l'équipe AVATAR 2015

Nicolas Hermant explique que l'équipe CORE est actuellement composée de Corentin de Limelette, Tatiana Dronjak et de lui-même. La volonté de l'équipe AVATAR actuelle est de procéder à une réforme globale au point de vue du monde, des règles, des systèmes de jeu obsolète, etc. le tout en accord avec le cadre posé par BE Larp.

Il sera question de permettre à chacun de trouver ce qu'il désire chercher : de l'épique, du ludique, une vie de camps, etc. Il faudra trouver un compromis entre la fin du cycle précédent et la nouvelle mouture.

L'équipe utilisera également les résultats de l'enquête de satisfaction faite en 2014 pour la préparation de l'événement AVATAR 2015.

Imagimonde demande à l'équipe de prendre contact avec eux pour l'organisation d'activités concernant les plus jeunes lors d'AVATAR 2015.

Modification des statuts et du ROI

Modification du ROI

Baronnies ASBL aimerait modifier le point 1 du ROI de BE Larp en ajoutant l'article suivant :

"Une association qui n'est pas en ordre de cotisation pour l'année précédente et n'est pas présente ou représentée à l'AG est exclue de manière automatique avant d'établir le quorum. L'association pourra toujours se représenter au cours d'une assemblée générale."

Vote 10 : Ajout de la proposition au ROI de BE Larp.

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 1

Résultat : Le paragraphe est ajouté au point 1 du ROI de BE Larp.

Modification des statuts

Le conseil d'administration propose la modification du point 1 de l'article 8 des statuts de BE Larp en rajoutant le passage suivant :

"Le Conseil d'Administration doit être composé de minimum deux tiers de moins de 35 ans.

L'élection des administrateurs se passe en deux parties.

La première partie permet à l'assemblée générale d'élire les candidats de moins de 35 ans à la date de l'assemblée générale.

La seconde partie permet à l'assemblée générale d'élire les candidats de plus de 35 ans en respectant le quota des deux tiers selon la procédure suivante : chaque membre vote pour les candidats de plus de 35 ans. Chaque membre possède une voix par poste d'administrateurs de plus de 35 ans éligibles selon le quota. Un membre donne au maximum une voix par

candidat. Les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix sont élus jusqu'à l'obtention du quorum. En cas d'ex-aequo, un second tour est organisé."

Vote 11 : Ajout de la proposition aux statuts de BE Larp.

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 1

Résultat : Le passage est rajouté au point 1 de l'article 8 des statuts de BE Larp.

Présentation des bilans

Bilans moraux

Le conseil d'administration présente rapidement les bilans commentés en détails lors de la pré-AG.

Concernant le projet camionnette, il est demandé de pouvoir profiter d'une réduction dès le jeudi soir. Le CA pense qu'une telle modification sera possible lors de la mise en application du projet commun au CJC, BE Larp et les Patros de pouvoir profiter d'un tel service.

Concernant l'IT, Garou déplore que le site internet ne semble pas avoir évolué en 5 ans.

Concernant le prêt de matériel, Garou demande au CA de ne pas se focaliser uniquement sur les activités de médiéval-fantastique. Ses représentants estiment que le rôle de la fédération est de pourvoir aux besoins de l'ensemble des clubs.

Concernant BEta Larp, Baronnie aimerait que cette activité soit plus fréquentée par les associations belges.

Concernant la communication, Garou estime que la communication de la fédération a été désastreuse et que le CA n'a pas agi correctement pour rétablir la situation. Ses représentants somment le conseil d'administration de faire en sorte que pareille situation ne se reproduise plus.

Concernant le projet AVATAR, l'Ecole Du Merveilleux souhaite que la nouvelle équipe AVATAR soit nommée par le CA dès que la situation le permet. Le CA s'oppose à cette situation.

Vote 12 : Le CA confirmera la nouvelle équipe AVATAR dès que la situation le permet.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 7

Résultat : La demande est validée par l'AG.

Vote 13 : Approbation du bilan moral

Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 4

Résultat : Le bilan moral est approuvé par l'AG.

Approbation du bilan financier

Le conseil d'administration présente les comptes de l'année 2014 détaillés lors de la pré AG.

Vote 14 : Approbation des comptes 2014

Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 4

Résultat : Les comptes de l'année 2014 sont approuvés.

Décharge des administrateurs

Vote 15 : Décharge des administrateurs

Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 5

Résultat : les administrateurs sont déchargés de leur fonction.

Budget 2015

Le conseil d'administration présente le budget de l'année 2015 détaillé lors de la pré-AG

Phénix s'interroge sur la somme prévue pour l'IT et l'assemblée générale demande de mettre ce point à 10.000€ afin que le CA ne soit pas limité dans ses démarches le cas échéant.

Vote 16 : Approbation du budget 2015

Pour : 15
Contre : 1
Abstention : 5

Résultat : le budget 2015 est approuvé.

Election administration 2015

Benoit Nicaise

Vote 17 : Election de Benoit Nicaise au poste d'administrateur pour l'année 2015.

Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 3

Résultat : Benoit Nicaise est élu au poste d'administrateur.

Michael Loubris

Vote 18 : Election de Michael Loubris au poste d'administrateur pour l'année 2015.

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 2

Résultat : Michael Loubris est élu au poste d'administrateur pour l'année 2015.

Gaël Vandezande

Vote 19 : Election de Gaël Vandezande au poste d'administrateur pour l'année 2015.

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 2

Résultat : Gaël Vandezande est élu au poste d'administrateur pour l'année 2015.

Conscient de la problématique lié au statut d'Organisation de Jeunesse de BE Larp, Laurent Herion et Renaud d'Hondt retire leur candidature au poste d'administrateur.

En respectant le point 1 de l'article 8 des statuts précédemment modifiés, il reste un poste d'administrateur disponible aux plus de 35 ans. Laurent de Greef et Gery Thomisse restent candidats.

Vote 20 : élection d'un administrateur de plus de 35 ans

Gery Thomisse : 1

Laurent de Greef : 15

Abstention : 5

Résultat : Laurent de Greef est élu au poste d'administrateur pour l'année 2015.

Motions

L'Assemblée Générale demande au Conseil d'Administration d'étudier les possibilités et la faisabilité d'offrir un service assurance étendu à ses membres et associations en ordre de cotisation assurance, pour couvrir (de manière optionnelle) notamment le matériel déclaré, et/ou le vol, et/ou l'incendie. Ces services étendus doivent permettre d'offrir avant tout ces couvertures à des prix plus intéressants que lors d'une prise individuelle et indépendante par une association, et, dans un second temps, une procédure administrative de souscription allégée, simple ou automatisée.

Vote 21 : Approbation de la motion



Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 8

Résultat : la motion est acceptée.

Divers

L'Ecole du Merveilleux regrette qu'il n'y ait pas plus de clubs présents à la pré-AG. Son représentant note que l'on pourrait gagner un temps considérable si les discussions avaient lieu lors de cette pré-AG. Garou note que tant que cette pré-AG ne sera pas obligatoire, ce ne sera pas possible de raccourcir les AG.

Manu Ghigny expose son projet de travail de fin d'étude sur la prévention en GN. Il devra pour cela effectuer une étude pour déterminer risques et dangers. Il demande donc aux membres leur aide en remplissant un document pour chaque activité qu'ils organisent. L'AG approuve cette initiative.

Manu précise également qu'un arrêté royal du 25 avril 2004 règlemente les divertissements actifs et que les membres de BE Larp pourraient être concernés.

Gilles Masy apprécie l'investissement des administrateurs et remercie les permanents pour leur travail.

Vos rédacteurs :

Benjamin Anciaux et Fabrice Wauthy.